



## Grands Fonds Marins : essayer d'y voir clair

**Francis Vallat**

de l'Académie de Marine

Président d'honneur de l'Institut Français de la Mer

Président du Groupe de Travail « Grands Fonds Marins du Cluster maritime français »

*Tant de choses, extrêmes, caricaturales, erronées souvent, se disent sur la problématique complexe des Grands Fonds Marins, qu'il paraît nécessaire d'essayer de démêler le vrai du faux, de voir si des avancées sont possibles au service aussi bien de l'avenir de notre planète que de l'humanité. Et puis au nom de quoi serait-il tabou, suspect, ou dangereux, d'étudier comment, sur ce dossier propre à déchaîner les passions, pourraient se rejoindre les responsables de bonne volonté issus des mondes l'écologie et de l'économie ?*

*En réalité l'enjeu est vital d'étudier si une démarche incarnant les chances et les vertus combinées du « Développement Durable » peut répondre aux préoccupations totalement légitimes des défenseurs acharnés de la planète.*

**F**ace à ce challenge, le **premier impératif** est de rappeler le contexte général dans lequel se trouvent à la fois la Terre et l'Humanité, avec son cortège de constats incontestables :

- Notre planète est dans une situation catastrophique. Elle est en particulier condamnée à court terme si l'Océan est plus fragilisé qu'il ne l'est aujourd'hui.

- L'être humain, principal prédateur du monde vivant, a démontré sa capacité destructrice, toujours à l'œuvre comme l'attestent par exemple l'espace transformé en poubelle ou la montée - non enrayée et insuffisamment compensée - de la production de plastique.
- L'Homme, capable du pire mais aussi du meilleur, n'en n'a pas moins droit à la vie lui aussi.
- La pression économique et sociale de l'évolution démographique des deux prochaines décennies - pic prévu en 2050 avec près de trois milliards d'êtres humains de plus qu'aujourd'hui - est incontournable, sauf à accepter la mort programmée de centaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants.
- L'avenir de notre planète habitée ne pourra être sauvé qu'avec l'Homme et non contre l'Homme. Il est donc illusoire d'espérer arriver à protéger les générations futures sans l'adhésion des générations présentes, qui elles-mêmes ne soutiendront (voire exigeront) les sacrifices et difficiles politiques nécessaires que si elles sont convaincues que tout est fait pour leur assurer, autant que possible, une vie décente
- Le changement de rythme dans les activités de recyclage de toutes les formes de déchets est une priorité absolue, mais hélas il ne sera pas suffisant à l'échelle du monde dans les vingt ans qui viennent. Accélérer est indispensable, mais trop de retard a été pris pour être « dans les temps ».
- Les besoins de matières premières (dont les métaux rares requis par l'indispensable transition énergétique - éoliennes, batteries... - comme par l'irréversible digitalisation) sont énormes et exponentiels. Or il y a, de par le monde, des acteurs (États ou entités privées) prêts à avancer sans le moindre scrupule, indifférents à l'avenir de l'humanité comme à celui de la planète. Des entités qui ne respecteront aucune règle si elles ne sont pas contraintes par un cadre les obligeant à bien se comporter.

Du coup la seule voie théoriquement et pratiquement réaliste pour l'avenir semble être d'imposer le Développement Durable, partout et à chaque fois que cela est possible. Il s'agit certes d'un défi qui requiert courage et force morale autant que « politique », car il soulève des questions compliquées, voire déplaisantes dans le contexte actuel, mais ce sont des questions qu'il faut mettre sur la table, et non ignorer avec une bonne conscience habillée en vertu... pouvant en réalité se révéler irresponsable.



La première interrogation est donc simple (en tout cas à énoncer) : Le Développement Durable est-il une chimère, ou un leurre ?

## *Travailler en coalition*

**D**e cette première interrogation, et au nom du sauvetage de l'Océan, découle le **deuxième impératif** :

- Le temps est venu - c'est même d'une urgence cruciale - que toutes les parties prenantes travaillent en coalition. Une coalition qui ne réunisse pas seulement toutes les ONG préoccupées de l'avenir de la mer comme c'est le cas aujourd'hui, mais tous les responsables concernés par cet enjeu vital, quelle que soit leur origine. Y compris les politiques, les professionnels et naturellement les représentants de l'économie et plus particulièrement de l'industrie (tous ne sont pas des stakhanovistes !). Le but étant d'étudier, voire de dégager ensemble à marche forcée, les solutions les plus ambitieuses mais aussi les plus réalistes pour le futur.
- Il n'est pas inutile d'ajouter à ce stade, pour les sceptiques toujours prêts à ironiser, qu'il ne s'agit pas nécessairement d'un rêve inaccessible, pour peu qu'on en décide vraiment. J'invoquerais à cet égard quelques « précédents » encourageants de victoires majeures, trop vite oubliées et sur lesquelles à l'époque personne n'aurait parié. Je pense par exemple à la reconstitution de la couche d'ozone (dont la réduction angoissante et régulière menaçait déjà la vie humaine et bien d'autres autres formes de vie, et semblait condamner la Terre inéluctablement) ou, à un moindre degré, à la disparition des dégazages et déballastages sauvages dans les eaux européennes. Dans les deux cas le phénomène paraissait insoluble, mais grâce à l'action de personnes déterminées, de gouvernants prenant le risque de l'impopularité, et à la mobilisation presque brutale de tous les « *stake-holders* », c'est bien l'Homme qui a fini par trouver, articuler et imposer les solutions. Il y est arrivé en quelques années à chaque fois, parce qu'il avait le dos au mur comme nous l'avons maintenant !
- Car aujourd'hui, face au dérèglement climatique, nous sommes à nouveau au bord du gouffre, acculés et désespérés par la complexité des défis à surmonter simultanément. Mais si nous acceptons d'être moins dogmatiques les uns vis-à-vis des autres, si nous utilisons les trois années à venir (écoutons et entendons le GIEC qui nous a fixé le calendrier !) pour dépasser les préventions de chacun, nous pouvons avoir une chance. Il faut, à tout prix, éviter que les ONG continuent

de ne se parler qu'entre elles, laissant les industriels poursuivre - eux aussi entre eux - leur route en parallèle. Avec le risque que finalement rien ne soit fait ou, pire encore, le soit mal...

### *Des pistes et orientations crédibles*

Ce qui nous amène au **troisième impératif** : analyser objectivement les conclusions provisoires d'un groupe de travail français, le Groupe de synergie « Grands fonds marins » du Cluster maritime français, qui, sans bruit, rassemble depuis plus d'une douzaine d'années entreprises, associations, instituts de recherche et, de manière régulière ou épisodique, nombre d'administrations, représentants de l'État et d'ONG. Or quelques-unes des pistes et conclusions dégagées de ces travaux sont particulièrement pertinentes... et crédibles !

- Identification théorique de dix étapes nécessaires - sur le plan technique et sur celui des précautions environnementales - entre la première phase d'exploration et l'éventuelle phase initiale d'exploitation.
- Engagement solennel pris par tous, industriels en tête, que rien ne se passera (et surtout pas d'activité minière) s'il n'y a pas de garantie et que les écosystèmes et la biodiversité marine seront suffisamment préservés.
- Engagement que rien ne sera fait sans que les populations éventuellement concernées aient été associées aux décisions et/ou soient partie prenante des différentes étapes.
- Prise de conscience définitive que, au moins dans nos ZEE, la question des Grands Fonds Marins est un « dossier » structurant pour des approches communes Métropole-Outremer, supposant en lui-même un dialogue équilibré et gagnant-gagnant (chacun ayant besoin des autres et tous étant français). Il faut d'ailleurs noter que les bonnes leçons ont été tirées du blocage intervenu il y a quelques années à Wallis-et-Futuna par manque de préparation, de pédagogie, et par arrogance à l'égard des populations locales et de leurs traditions.
- Volonté de tous, qu'il s'agisse de l'exploration ou de l'éventuelle exploitation, de respecter des procédures assurant la transparence totale des opérations. Et de se soumettre aux contrôles indépendants les plus contraignants
- Enfin, proposition d'une méthodologie paraissant inattaquable de bonne foi. Grosso-modo :
  - Réalisation du/de démonstrateur(s)-pilote(s) évoqué(s) dans la stratégie nationale française de 2021 avec l'accord de tous (une ini-



tiative réclamée d'ailleurs, au départ, par les environnementaux, dont l'architecture complexe a été pensée par toutes les parties concernées, et à la gouvernance de laquelle tous les acteurs ont convenu que les ONG devraient être associées).

- Approche « en cliquet », étape par étape, avec décision, à chaque stade, de poursuivre ou non en fonction des risques environnementaux, et ce via une gouvernance associant sur chaque site toutes les parties concernées, y compris les observateurs extérieurs, les régulateurs, et là encore des ONG ...

C'est dans cet esprit qu'un dialogue, difficile mais franc et opiniâtre, a été voulu et établi avec de grandes ONG, et que le signataire avait d'ailleurs accepté d'écrire, l'année dernière, le livre *Notre avenir s'écrit dans l'Océan* avec Isabelle Autissier, présidente d'honneur du WWF.

### *Des raisons d'espérer*

D'autres observations sont porteuses d'espoir :

- Les jeunes générations, y compris dans le monde industriel, acceptent et accepteront majoritairement de moins en moins de se compromettre sur l'environnement. Or aujourd'hui ce sont elles qui sont ou commencent à arriver aux commandes.
- Le bon sens vient à la rescousse et plaide en faveur de la vraisemblance d'une bascule encourageante. Il est chaque jour plus évident, en effet, que l'intérêt même des industriels sera de plus en plus de ne pas prendre le risque d'investir des sommes énormes dans les Fonds Marins s'ils ne sont pas prêts à démontrer clairement qu'ils respectent les règles et procédures les plus contraignantes, et qu'ils peuvent faire face à toutes les exigences. Le risque serait bien trop important, en cas d'arrêt du « chantier » (dû par exemple au non-respect de leurs obligations) qu'ils perdent les millions investis dans chaque site pour des opérations à très forte valeur ajoutée. C'est d'ailleurs l'une des raisons très importantes de se battre pour que tous, dans le monde, aient à se soumettre aux mêmes obligations. Sans se contenter de l'argument de certains acteurs (juste mais insatisfaisant) qu'un site minier ne représentera jamais qu'une tête d'épingle dans l'immensité océanique.
- C'est aussi pour cela, dans un autre domaine, qu'il faut être circonspect vis-à-vis des attaques irréfléchies entendues ici ou là contre l'Autorité Internationale des Fonds Marins (AIFM), que ce soit de la part des ONG les plus extrêmes ou à l'inverse de ceux qui aimeraient pouvoir

s'affranchir de ses règles. Certes la vigilance et la prudence sont et seront de mise tant que le nouveau code minier international travaillé par l'AIFM ne sera pas publié et analysé, mais ne disqualifions pas, à l'avance, la seule institution au monde ayant la légitimité et la compétence pour publier des réglementations universelles (autrement dit les seules barrières susceptibles d'imposer une approche responsable de la part de certains opérateurs ou Etats qui rêvent « d'avancer » sans contraintes, même s'ils s'en défendent).

NB : Ce point est d'autant plus important que le procès fait à l'AIFM - à grand renfort d'incantations très politiques et jamais argumentées - selon lequel l'Autorité serait opaque, s'avère à l'examen tout à fait artificiel et injustifié. C'est en effet l'Organisation internationale la plus transparente qui soit, sans compter que les observateurs (en particulier ONG) y ont un rôle incroyablement influent dans les débats et les procédures, quasiment autant que les délégués des États.

### *Ensemble pour une nouvelle Ère*

**E**n fait, il est important d'avoir conscience que le traitement du dossier « Grands Fonds Marins » pourrait bien être la première réalisation et le plus beau symbole d'une nouvelle ère. Une ère exemplaire où exploration ou prospection ne signifient pas automatiquement exploitation ; où l'ensemble des parties prenantes aura conscience que le dialogue n'est pas une option mais une obligation ; où l'exploitation éventuelle ne pourra se faire sans la certitude avérée de pouvoir limiter efficacement les impacts sur la biodiversité marine. Une ère enfin où s'imposeront, à chaque fois et sur chaque site, la transparence, les règles adaptées, et le respect de contrôles définis précisément grâce à la connaissance issue de l'exploration (cf §6 de la position du Cluster maritime français ci-dessous)

Agir ainsi serait en outre dans l'esprit des Pères Fondateurs de Montego Bay qui furent les pionniers du concept de « Mer, bien commun de l'humanité », et qui créèrent en son nom le premier mécanisme de rétrocession d'une partie des richesses générées en haute mer, spécifiquement vers le pays en voie de développement. N'y avait-il pas là, déjà, la prémisse prometteuse d'une nouvelle ère ?



## La position du Cluster maritime français en six points

1. Notre méconnaissance de l'Océan est absolument confondante, surtout si nous voulons avoir plus de moyens de le protéger ! Nous avons clairement atteint le stade :
  - Où refuser la connaissance par l'exploration serait de la non-assistance à personne en danger (l'Océan lui-même pourrait d'ailleurs être un jour considéré comme une personne morale disposant de droits, et au nom de laquelle il deviendra possible d'ester en justice). Sans parler de l'inconscience de se désintéresser par principe du potentiel immense de découvertes scientifiques ou d'avancées technologiques importantes pour l'homme, et surtout potentiellement déterminantes pour la compréhension et la protection de la nature.
  - Où ne pas réfléchir à l'éventualité d'une exploitation serait également irresponsable au vu des pressions, quasi-humanitaires, qui s'accroissent à tous niveaux. Il paraît donc de bon sens d'essayer de savoir si et comment on peut avancer, ou à l'inverse pourquoi (et où) il ne faut surtout pas « y aller ». C'est probablement la seule manière de parler - sans idéologie et sans compromission - du Développement Durable, en rappelant que les deux termes « développement » et « durabilité » sont indissociables.
2. Il importe de souligner qu'en France - quelles que soient les déceptions dans son application, ou plutôt dans sa non-application - la Stratégie Nationale élaborée par accord de toutes les parties prenantes, et décidée au comité interministériel de la mer (CIMER) de janvier 2021, existe bel et bien. Elle reste celle du gouvernement de la France et vient d'ailleurs d'être confirmée sans qu'aucun aspect de son contenu soit remis en cause (développement sur dix ans avec programmation des phases successives de mise en œuvre. Et évaluation, pour chaque phase, des objectifs, missions, et financements nécessaires, y compris les campagnes à prévoir etc.).
3. L'initiative « France 2030 » peut être considérée comme la première étape concrète de cette stratégie, alors que les frustrations de 2021 faisaient redouter le pire. De fait, son objectif n°10 traite bien des domaines qui sont le premier socle logique de toute stratégie, et aussi de toute constitution de nouvelle filière scientifique ou industrielle (campagnes d'exploration ; émergence d'outils de rupture, français si possible ; engagement financier public « à la hauteur » via commandes publiques et/ou subventions).
4. Qu'il s'agisse d'exploration ou d'exploitation, il est au moins aussi important et honnête de ne pas nier qu'il y aura des impacts sur les écosystèmes directement concernés, que de ne pas déclarer, à priori, que tel ou tel type d'action doit être interdit.

Car ce qui compte est, d'une part de savoir si l'on peut circonscrire les répercussions spatiales et temporelles des impacts puis adapter des solutions offrant des garanties satisfaisantes, et d'autre part d'être prêt à arrêter ou suspendre tous travaux tant que la levée des risques n'aura pas été clairement établie et garantie

5. Les dialogues avec des équivalents étrangers du Cluster maritime français, particulièrement européens (cf DSMA allemande) sont essentiels. Car même si les acteurs français sont extrêmement bien placés, suffisamment même pour que leur leadership puisse encore être souvent accepté, il y a des besoins de coopérations, d'échanges d'informations, bilatéraux, multilatéraux parfois, de démarches communes au niveau de Bruxelles etc...

6. Résumé de la position officielle du Cluster maritime français :

*EXPLORATION : Pas de moratoire*

« La préservation de l'Océan et de sa biodiversité, comme de son rôle dans la régulation climatique, ne peut plus attendre. C'est au nom même de l'active protection de l'océan que s'impose le développement de la recherche et de l'exploration tant de la colonne d'eau que des fonds marins. Cette obligation, comme celle de l'inventaire des patrimoines sous-marins, devra être mise en œuvre de manière publique et transparente, avec des moyens et procédures respectant strictement les protocoles approuvés et contrôlés par des entités reconnues par l'ensemble des parties prenantes, et propres à garantir la connaissance nécessaire à la protection de la biodiversité marine et des écosystèmes concernés. Le besoin urgent de connaissances accrues, pour la protection de l'Océan, fait aujourd'hui largement consensus dans la communauté scientifique. Le risque d'agir trop tardivement ne peut plus être pris, ni pour l'Homme ni pour notre planète »

*PROSPECTION ET EVENTUELLE EXPLOITATION : Moratoire conditionnel*

Une nouvelle ère doit s'ouvrir face aux besoins grandissants de ressources. Celle de l'exemplarité et du rassemblement de toutes les compétences pour qu'une vraie chance soit donnée au Développement Responsable, au-delà de la priorité - absolue mais insuffisante - donnée au recyclage. Une ère où prospection ne signifiera pas nécessairement exploitation, où l'ensemble des parties prenantes sera impliqué, où l'éventuelle exploitation ne pourra se faire qu'avec la certitude de pouvoir limiter au strict minimum acceptable les impacts sur les écosystèmes et la biodiversité marine. Une ère où s'imposeront, à chaque fois et sur chaque site : la transparence, l'instauration de règles claires et le respect des conditions ou des contrôles définis précisément grâce à la recherche ou à la connaissance ».